

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 2 : 1916) du

LUNDI 11 DÉCEMBRE 1916

Comme j'interrogeais aujourd'hui le directeur d'un de nos principaux établissements de crédit sur le nouvel emprunt de guerre et sur l'accueil que le public réservera à une émission faite par l'autorité allemande seule, il me répondit sans hésiter :

- *Les bons émis par l'autorité allemande trouveront preneurs comme les titres des deux premiers emprunts contresignés par les députations permanents belges. J'ai eu pour ceux-ci de nombreux amateurs, à ce point que je ne possède plus un titre dans mes coffres. Que voulez-vous ? Beaucoup de gens n'envisagent que le profit à tirer d'une affaire sans s'embarrasser, à ce propos, de scrupules patriotiques. Les bons interprovinciaux leur assurent un intérêt de 5% alors que les banques ne donnent qu'un intérêt plus faible. Ils n'hésitent pas et, et s'ils ont 50.000 francs à placer, ils prennent de l'emprunt de guerre. Vous verrez que le troisième emprunt se placera aussi aisément que les autres.*
- *N'avez-vous pas constaté de nombreux retraits*

en banque à la suite du refus des provinces de voter la contribution de guerre ?

- *Il y a eu des retraits mais, hélas !, pas suffisamment.*
- *Hélas ! – dites-vous –, ces retraits ne créent-ils pas aux banques une situation peu réjouissante ?*
- *Au contraire. Moins j'aurai d'argent en dépôt, moins j'aurai d'intérêts à payer. Or, nous avons en ce moment d'énormes disponibilités dont nous ne savons que faire. L'établissement que je dirige a, actuellement, pour dix millions de plus de dépôts à terme qu'en 1915. Je n'ai pas besoin de 46 millions de disponibilités, dont 27 millions à terme et 19 millions à vue. C'est énorme, et cela nous crée une situation assez difficile, car il faut payer l'intérêt de cet argent ; aussi, à partir du premier janvier prochain, réduirons-nous le taux d'intérêt. Nous maintiendrons le taux de un et demi pour les dépôts à vue, mais nous réduirons d'un demi pour cent les dépôts à deux mois et à un an, pour lesquels l'intérêt est de 3 et demi et de 4% respectivement. Un demi pour cent sur 27 millions, cela représente pour nous une économie de 140.000 francs.*
- *Mais vous avez des bénéfices d'escompte ?*
- *Sans doute, mais n'oubliez pas que nous n'escomptons plus que le tiers de ce que nous escomptions en temps normal.*

- *Pour en revenir aux bons interprovinciaux, dans quelle partie de votre clientèle, dans quel milieu les écoutez-vous surtout ?*
- *La question est indiscreète, et vous seriez bien surpris si je vous répondais. Tout ce que je puis vous dire, c'est que les amateurs de ce papier se recrutent principalement dans le monde des gros industriels et aussi parmi les «nouveaux riches ». (Note)*
- *Y en a-t-il beaucoup, de ces nouveaux riches ?*
- *Leur nombre se chiffre à Bruxelles par milliers. Il y a ceux qui ont fait de l'alimentation populaire un moyen de spéculation ; il y a ceux qui se sont enrichis dans le commerce des tissus : les cotons, la laine, les soieries ; ceux aussi qui ont gagné une fortune à vendre du cuir et du tabac. Des gens que leur situation ou leur profession ne semblaient pas orienter vers cette voie se sont improvisés commerçants et se sont mis à vendre de tout. Je connais un personnage qui s'occupait avant la guerre de la vente d'objets d'art ; depuis que la Belgique est occupée, il vend des jambons, des oeufs, des cigarettes ; tout cela destiné surtout à approvisionner les armées allemandes ; il dispose maintenant d'un crédit solide. Tous ceux qui réalisent de gros bénéfices dans l'alimentation travaillent pour l'armée allemande. Ils ne fournissent pas directement à l'autorité militaire, mais à une*

maison de Courtrai, de Welkenraedt ou d'ailleurs, qui, elle, est en rapport direct avec l'intendance. Un charcutier nous devait avant la guerre une somme de 8.000 francs, dont il nous était impossible d'obtenir le remboursement. Non seulement, il a tout payé, mais il nous a acheté dernièrement un titre de 50.000 francs de l'emprunt de guerre. Et ces gens-là se livrent actuellement à des dépenses effrénées. Le propriétaire d'un grand établissement de la gare du Nord m'a confié que son hôtel, depuis que les Bruxellois sont tenus de rentrer à 7 heures du soir, était souvent le théâtre d'orgies telles qu'il n'y en avait pas avant la guerre. Des spéculateurs se donnent rendez-vous chez lui et passent la nuit à « faire la bombe », exigeant les champagnes les plus coûteux et des liqueurs introuvables.

- Allez donc voir ce qui se passe au café Sesino où, depuis quelques mois siège, à l'étage, la Bourse officieuse. On se livre là à une spéculation effrénée. Les titres des charbonnages ont doublé de valeur si l'on prend pour base la cote de 1914. Quant aux valeurs coloniales, le Katanga est à 2.400 francs ; l'Union Minière, qui était à 800 francs avant la guerre, fait actuellement 1.550 francs, etc.

Un fonctionnaire de l'administration belge des finances qui assistait à notre conversation ajouta :

- *Les bénéfices de guerre doivent être considérables, car l'impôt qui les frappe et qui varie de 1 à 5%, nous donnera 6 millions. La taxe est progressive ; elle est de 1% pour les premiers 10.000 francs ; de 2% pour les bénéfices de 10.000 à 20.000 francs ; de 3% jusqu'à 30.000 francs et ainsi de suite jusqu'à 50.000 francs. Mais, au delà, le taux ne dépasse plus 5%. L'impôt sur les cultivateurs nous procurer 8 millions, ce qui prouve que l'on a également gagné beaucoup d'argent dans les campagnes.*

On pourrait, à cet égard, citer de curieux exemples. A Thielt (Tielt), les cultivateurs ont souscrit dernièrement pour 500.000 francs d'obligations du Crédit Foncier. Dans le Luxembourg aussi de très gros bénéfices ont été réalisés. Une scène caractéristique s'est produite dernièrement à Poix-Saint-Hubert : un paysan va trouver un propriétaire qui se rend à Bruxelles :

« — *Monsieur, lui dit-il en lui tendant un billet de 1.000 marks, voulez-vous me faire le plaisir de me changer à Bruxelles ce billet pour un billet belge de 1.000 francs ?*

- *Mais, objecte l'interpellé, votre billet vaut douze cent cinquante francs ; vous consentiriez donc à perdre 250 francs ?*

- *Ce n'est rien.* — déclare le campagnard — *Ma*

vache valait 400 francs ; je gagne encore 600 francs dans l'affaire et puis, je préfère un billet belge à cet argent-là.

« Un autre cultivateur apportait, quelques jours plus tard, au même propriétaire un paquet de 50.000 marks de coupures. Il le chargeait d'acheter, à Bruxelles, pour son compte des obligations et des titres solides.

- Vous avez gagné tout cela ? – interrogea le mandataire surpris.
- Ce n'est pas tout. – répliqua le villageois – J'ai prêté encore 12.000 francs à ma commune. Et j'ai plus de bétail qu'avant dans mes étables !»

Note de Bernard Goorden.

Concernant ces *nouveaux riches*, lisez en traduction française « *Zeep* », texte de fiction de Roberto J. **Payró**, qui avait notamment été publié dans ***La Nación*** le 14/03/1920 :

<http://idesetautres.be/upload/PAYRO%20ZEEP%20FR.pdf>

“*Viande de bocherie. Un cochon plus un cochon, ça fait deux cochons*”. Voorbeeldprent uit een kleurboek voor kinderen (Rigolboche, édition spéciale).

HOOFDSTUK 7. HEROPBOUWEN EN HERINNEREN

7.1 Het bevrijde land : sluimerende problemen en halfslachtige oplossingen (blzd. 135) :

<http://www.vlaamsvredesinstituut.eu/sites/vlaamsvredesinstituut.eu/files/files/chapters/7. hoofdstuk 7.pdf>



VIANDE DE BOCHERIE

L'ÉCOLIER - Un cochon plus un cochon ça fait deux cochons.